

FACE AUX LECTEURS DES « DNA » ET DE « L'ALSACE »

Frédéric Bierry : pour l'Alsace, « le terme d'autonomie n'est pas approprié »

Invité par les DNA et L'Alsace à répondre aux questions d'un panel de lecteurs, Frédéric Bierry a abordé de nombreux sujets en lien avec la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) qu'il préside : réforme territoriale, droit local, politique transfrontalière, taxe poids lourds, bilinguisme ou encore le théâtre alsacien comme soutien au dialecte.

■ 1. L'AVENIR DE L'ALSACE

Pascale : Avons-nous une chance de sortir du Grand Est ?

Aujourd'hui, les planètes sont alignées pour atteindre cet objectif. Mon action ne s'inscrit pas en opposition à quelque chose. Mon engagement politique est de faire en sorte que l'action publique soit plus proche de nos concitoyens pour mieux répondre à leurs attentes. Le périmètre de la région Grand Est ne fonctionne pas pour la vie courante. Les 150 000 Alsaciens ayant participé à notre consultation ont clairement dit qu'ils voulaient un retour à une région Alsace. Les très grandes régions n'ont pas fait leurs preuves. Tout le monde le reconnaît aujourd'hui.

Discrètes auparavant, les grandes forces politiques assument aujourd'hui ce constat, de Stéphane Séjourné, patron du parti Renaissance, à Eric Ciotti, président des Républicains, jusqu'au président de la République. Il y a une volonté collective de revenir à une Région Alsace : les grandes régions ont perdu de la crédibilité et la création de la CEA et la consultation ont consolidé notre démarche.



Valérie Kehres, enseignante en économie-gestion, La Wantzenau.

Valérie : Ne craignez-vous pas de tourner le dos au reste de la France et que l'Alsace ne se replie sur elle-même ?

J'ai de très bonnes relations avec les présidents des départements. Il ne s'agit pas de remettre en cause la collaboration avec les autres, mais l'organisation institutionnelle dans ce périmètre disproportionné ne peut pas fonctionner. L'enjeu est démocratique. L'espace rhénan est naturel parce qu'il est plus facile de traverser le Rhin que les Vosges. Chaque fois que l'Alsace a fait de la décentralisation, elle a toujours apporté quelque chose à la France. Je pense que l'expérimentation d'une région Alsace avec des compétences régionales et départe-



Frédéric Bierry, président de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) face aux lecteurs des DNA et de L'Alsace. Photo L'Alsace/Hervé KIELWASSER

« Les très grandes régions n'ont pas fait leurs preuves. »
Frédéric Bierry, président de la CEA

mentales pourrait servir au pays.

Il ne s'agit pas de se refermer, mais de s'ouvrir. Et quand on s'ouvre sur l'espace rhénan, on s'ouvre à l'Europe et à la construction de l'Europe de demain. Cette démarche peut redonner vigueur à l'Europe et à la démocratie européenne.

Pierre : Êtes-vous certain du soutien d'une majorité d'élus, à commencer par les députés et les sénateurs ? A-t-on vraiment progressé dans ce dossier ?

J'ai vu l'évolution. Après l'élection présidentielle de 2017, il y avait une forme de résignation. J'entendais beaucoup l'expression : « S'esch a so » (c'est ainsi). Le président de la République a perçu ce désir d'Alsace : il fallait y répondre sans la sortie du Grand Est. Je me suis alors interrogé : fallait-il engager un bras de fer ou essayer de suivre la politique des petits pas ? On a débattu et on s'est dit qu'on allait d'abord faire nos preuves avec la CEA. J'ai toujours dit qu'il ne s'agissait que d'une première étape. Aujourd'hui, on est dans un engagement plus fort des parlementaires que par le passé. Les textes se multiplient sur le sujet. Le projet de loi de décentralisation est travaillé par le Sénat, où j'ai déjà été auditionné, et il est prévu la mise en place d'une commission transpartisanne devant laquelle je devrais aussi être auditionné. Tout s'imbrique positivement, mais cela reste un combat de tous les jours.

Fabienne : N'est-ce pas plu-

tôt la région Grand Est qui n'a pas envie de nous lâcher ?

J'ai eu plusieurs échanges courtois avec Franck Leroy, le président de la région. Je lui ai rappelé que des sondages en Lorraine et en Champagne-Ardenne remettaient en cause l'attachement des citoyens au Grand Est. Il considère que le nouveau périmètre régional donne plus de poids à la Champagne-Ardenne qu'avant. Je lui ai dit que nous pouvions continuer de travailler ensemble sur des sujets forts et qui dépassent le cadre d'un territoire. Mais coopération ne veut pas dire cession. Je lui ai aussi dit que ce qui aurait du sens, dans la perspective de 2028, c'est de suivre une logique différente : je porte un projet pour l'Alsace et lui porte un projet pour Champagne-Ardenne-Lorraine, en résonance avec la population.



Fabienne Schiele, formatrice, Ammerschwihr.

Pierre : Franck Leroy souligne que « la seule personne qui ait parlé d'une Alsace autonome, c'est Frédéric Bierry ».

Je suis attaché à l'Alsace et à la nation française. C'est mon pays. Le terme d'autonomie n'est pas approprié. Je défends l'Alsace, la France, l'espace rhénan et l'Europe.

Fabienne : L'Alsace ferait-elle

le poids face aux Länder, à l'Allemagne ou au Luxembourg ?

Ce qui fait la dynamique d'un territoire, c'est sa capacité à faire réseau, or dans ce domaine, l'Alsace a d'importants potentiels inexploités. Nous restons une terre industrialisée. C'est une force ancrée qu'il faut consolider et positionner dans l'espace rhénan. La difficulté réside dans la différence entre des Länder, avec des compétences très élargies, et un territoire national très centralisé.

■ 2. LES TRANSPORTS

Pierre : Pourquoi met-on tellement de temps à mettre en place l'écotaxe alors que les portiques sont toujours là ?

La loi Alsace définitive, avec toutes les ordonnances, ne date que d'un an. Avant, nous n'avions pas les autorisations pour faire, ce qui ne nous a pas empêchés de mener en amont un travail de fourni, qui ne se voit pas. C'est un sujet assez complexe. Le système d'une vignette comme en Suisse a dû être écarté en raison d'une directive européenne. Nous sommes donc partis sur un système satellitaire, proche de celui exploité en Belgique, qui va utiliser les portiques existants. Nous avons retenu trois sociétés d'exploitation et nous choisissons d'ici la fin de l'année celle qui sera la plus adaptée à nos objectifs. Nous travaillons pour voir comment on peut préserver au maximum nos entreprises alsaciennes. Le monde agricole peut être exonéré comme les véhicules de moins de 7,5 tonnes, l'idée étant surtout de faire payer les très gros gabarits qui abiment la route. Le travail cousu main se poursuit pour ne pas pénaliser l'économie alsacienne. Nous n'écartons pas l'idée de faire une consultation alsacienne quand tout sera prêt, sauf si on trouve une solution

réflexion sur les appartenances rhénanes des entreprises en Alsace ?

Nous accompagnons la CCI Alsace Eurométropole dans sa démarche de *business sourcing* à l'échelle rhénane, l'objectif étant d'aider les entreprises alsaciennes à développer leurs relations d'affaires et à garantir une offre suffisante pour répondre aux attentes de la vie quotidienne, aujourd'hui et demain : se nourrir, se soigner, se loger, se vêtir, se déplacer. Pour moi, le fer de lance du rhénan est l'économie de la vie et de la santé avec un tissu économique de haut niveau sur ces questions. Cette « Life Valley » est un avenir pour notre territoire.

■ 4. LES COMPÉTENCES DE LA CEA

Michel : Qu'est devenu le rôle des départements aujourd'hui ? Est-ce que vous avez plus de pouvoirs qu'avant ?

Quand on a rassemblé les deux conseils départementaux pour créer la Collectivité européenne d'Alsace, on a repris les mêmes compétences, c'est-à-dire que nous exerçons les compétences classiques des départements. À cela se sont ajoutées plusieurs compétences : la première, ce sont les routes nationales non concédées, ainsi que la possibilité de mettre en place une taxe poids lourds. Et nous sommes la seule collectivité en France à avoir tout le cadre législatif pour le faire. Nous avons aussi renforcé des compétences en matière de transfrontalier, de bilinguisme où nous devenons la collectivité cheffe de file.

Nous avons la compétence pour mettre en place un schéma de coopération transfrontalier, et ce schéma a été le fruit d'un travail avec tous les eurodistricts qui rayonnent sur notre territoire. On a identifié 1200 projets dont une centaine peuvent être opérationnels assez rapidement. On n'est pas compétent sur le transport collectif, mais on a accompagné une liaison entre Soufflenheim et Rastatt. Nous avons, du fait de la création de la CEA, une légitimité à agir sur des domaines qui ne relèvent pas normalement de notre compétence, mais qui, dès lors qu'ils ont une ambition transfrontalière, nous donnent la possibilité d'agir. Cela a été un vrai levier supplémentaire.



Pierre Christoph, typographe, Balbronn.



Pascale Havé, orthophoniste retraitée, Colmar.

équilibrée avec le monde économique et s'il n'y a plus d'opposition forte.

Pascale : Un des freins importants à l'emploi ou à la reprise d'une activité est le transport. Que peut-on faire dans ce domaine ?

Le transport collectif n'est pas une compétence de la CEA. Mais je ne veux pas botter en touche, c'est un vrai sujet pour les 40 000 bénéficiaires du RSA dont nous avons la responsabilité. Il y a trois enjeux majeurs pour lever le frein à l'emploi : l'apprentissage du français pour s'insérer, la garde d'enfants et les mobilités. Nous soutenons parfois des personnes pour leur permis de conduire. Nous avons aussi un outil comme Mobilix, une association qui propose des solutions de déplacement aux personnes pour qui l'absence de transport est un frein à l'insertion professionnelle. Des territoires sont mal desservis, comme les vallées vosgiennes, mais le sujet n'est pas simple car les coûts sont très importants. La privatisation va peut-être permettre de relancer certaines lignes ferroviaires. Les mobilités routières et cyclables sont parmi les priorités de la CEA.

■ 3. L'ÉCONOMIE

Patrick : Menez-vous une

► Lire la suite en page 21.

FACE AUX LECTEURS DES « DNA » ET DE « L'ALSACE »



Le débat « Face aux lecteurs » des DNA et de L'Alsace s'est tenu dans la salle de réunion du président de la CEA, Frédéric Bierry, à Colmar. Il était animé par Emmanuel Delahaye, journaliste politique de L'Alsace.

Photos L'Alsace/Hervé KIELWASSER



Michel Meyer, docteur en sciences politiques, Guebwiller.

Brigitte : Est-ce que la culture transfrontalière va aussi entrer dans ce développement ?

Nous avons déjà engagé quelque chose sur la culture avec les châteaux, on est en train de créer une dynamique autour des châteaux rhénans. Aujourd'hui je dis que les châteaux de la Loire et les châteaux cathares vont être éclipsés par les châteaux rhénans. On est en train de travailler l'idée de mettre ces châteaux en fantastique, cette idée de transmettre ce patrimoine, de faire un parcours rhénan et de le rendre pédagogique et ludique pour les jeunes générations. Ce qui est vrai pour les châteaux l'est aussi pour la culture d'aujourd'hui, avec l'enjeu du partage des langues. On réfléchit d'ailleurs à un média rhénan à destination surtout des jeunes, car il faut mettre les jeunes en situation d'immersion.

Dans notre génération, nous nous sentons rhénans, mais les jeunes pas forcément. Il faut qu'on arrive à le partager avec eux.

Valérie : La CEA est en charge des publics les plus

fragiles, les personnes âgées, les personnes porteuses de handicap, la petite enfance. Je trouve qu'il n'y a pas de lisibilité du travail de la CEA. Est-ce que vous avez des projets en la matière ?

Je suis complètement responsable. J'ai toujours sacrifié la communication pour plutôt satisfaire le service. On est l'une des collectivités qui dépendent le moins en matière de communication. On a le magazine (*Toute l'Alsace*, NDLR) qui est distribué à un million d'exemplaires, il y a les relais médias, mais c'est vrai qu'on a un savoir-faire et pas toujours le faire-savoir. Pour la lisibilité, d'abord il y a l'opération à moyen terme qui est le retour de l'Alsace. Avec une seule collectivité, il n'y aura plus de problème, les gens n'auront plus à se poser la question de savoir qui est compétent et sur quoi, ils sauront qu'il y a la Collectivité européenne d'Alsace qui a les compétences des départements et de la région...

Valérie : Vous parlez souvent de millefeuille institutionnel. Il restera, même si on se regroupe.

Non. Avant 2020, on avait un conseil départemental du Haut-Rhin, un conseil départemental du Bas-Rhin, et une région. Si nous allons dans le sens que nous souhaitons, on passerait de trois à un. Le millefeuille, au moins en Alsace, on le réduirait de façon très forte.

Je souhaite aussi qu'on intervienne plus fortement dans les collèges et dans les lycées pour expliquer comment ça fonctionne. Le travail d'éducation à la citoyenneté est important.

■ 5. DROIT LOCAL

“ Je crois au droit local et à toutes ses composantes. On a cette chance, il faut la préserver. ”

Frédéric Bierry, président de la CEA

Pierre : Comment faire pour sanctuariser le Concordat et le droit local qui sont régulièrement menacés ?

Je crois au droit local et à toutes ses composantes. On a cette chance, il faut la préserver. On a voulu, avec le sénateur André Reichardt, créer un conseil représentatif du droit local parce qu'il y a une commission mise en place [auprès de la Première ministre, NDLR] mais pas réunie et qui n'intègre plus les parlementaires. On a voulu en parallèle travailler sur ce conseil représentatif du droit local pour justement structurer notre action. Une des pistes serait d'inscrire le droit local dans la Constitution, mais aujourd'hui, André Reichardt travaille sur un certain nombre de thématiques. J'attends le retour complet pour provoquer cette réunion de la commission nationale du droit local, mais avec des éléments solides pour essayer de porter le plus efficacement possible l'action. Le droit local est une différenciation qui doit être respectée, mais on se heurte à certaines sensibilités politiques qui y sont très opposées et qui imaginent faire la même chose partout. La France est riche de ses identités.

■ 6. DIALECTE ET THÉÂTRE ALSACIEN

Brigitte : On entend beaucoup parler d'enseigner le

dialecte avec le soutien des troupes de théâtre. Cet enseignement ne devrait-il pas commencer dès l'école primaire ?

C'est un enjeu majeur. L'alsacien et l'allemand sont essentiels à mes yeux. Ils sont d'autant plus essentiels que je suis nul en alsacien et que je suis d'un territoire qui ne parle pas alsacien puisqu'on parlait le welche.

Brigitte : Le welche fait aussi partie du patrimoine...

Je suis aussi très attaché au welche. Mais ma grand-mère parlait alsacien et ne me l'a pas transmis. J'en souffre tous les jours. Hier encore, j'étais à un concert, il y avait des chansons en alsacien et je ne comprenais qu'un petit bout, donc je suis malheureux, je me dis « Mince, mince, mince ! » Et



Brigitte Moog, présidente des théâtres du Rhin, Sélestat.

je ne veux pas que les jeunes générations souffrent des mêmes faiblesses que moi.

On a pris ce sujet à bras-le-corps. Il y a plusieurs priorités. Il y a le volet Éducation nationale, une convention nous permet d'impulser des choses comme les écoles immersives, en alsacien d'abord, en allemand ensuite. On a des structures de qualité, privées, et on milite pour créer des écoles immersives publiques en complément des privées. C'est en train de se faire, il y a un projet sur quatre sites. Notre difficulté, c'est de recruter, on n'arrive plus à trouver assez de locuteurs. On pourrait proposer une bourse à jeunes qui décident de suivre ce cursus. En parallèle, on a voulu qu'il y ait des ambassadeurs du bilinguisme dans chaque intercommunalité. L'idée c'est de les soutenir s'ils font des animations périscolaires.

Je pense aussi qu'on sous-exploite le potentiel des 230 théâtres alsaciens. D'abord il y a la question des sous-titrages. C'est quelque chose qu'il faut pouvoir déployer. Il y a des gens qui n'osent pas aller au théâtre alsacien, moi j'y vais, mais quand vous comprenez 20 % de ce qui est dit dans la soirée... Nous, on est prêt à accompagner cette démarche. Il y a tous les francophones qui auraient envie d'aller au théâtre alsacien et qui n'y vont pas.

■ 7. ARCHIVES

Pascale : Les archives départementales du Haut-Rhin ont été transférées à Strasbourg. Quand est-ce que les historiens pourront revenir travailler à Colmar ?

Si nous les avons transférées, c'est parce qu'il y avait une menace ; s'il se passe le



Patrick Puppinck, retraité, président de l'association Sprochrenner, Colmar.

moindre accident, on met en péril tout un pan de l'histoire alsacienne haut-rhinoise. Il faut qu'on construise un bâtiment spécial. On a pris la délibération garantissant la construction d'un bâtiment. On a vu avec le maire de Colmar, il y a un site potentiel, mais il y a tout le travail à mener d'élaboration d'un projet structurant, qui est à plusieurs dizaines de millions d'euros. Il va se construire et garantir le maintien d'archives dans le Haut-Rhin. La loi prévoit que, dans chaque département, il y ait un centre d'archives. On ne discute pas cela.

Pascale : Et l'horizon ?

La construction, si tout va bien, pourrait démarrer avant la fin de ce mandat. C'est ce que j'espère, mais c'est très complexe. Je ne veux pas m'engager sur une date ; l'objectif c'est qu'au plus tard on ait démarré dans cette mandature.

Propos recueillis par Olivier CLAUDON et Franck BUCHY

Voir également la vidéo sur dna.fr